

Registre de sécurité

Etablissement recevant du public (ERP)

5^{ème} catégorie – Type R



Nom de l'établissement : BGE Hauts de France

Adresse : 96 place François Mitterrand – 62400 BETHUNE

Chef d'établissement : Gregory SAGEZ

Contenu

1) Coordonnées utiles	3
2) Identification de l'établissement.....	4
3) Effectifs et nombre de personnes accueillies.....	4
4) Plans de l'établissement.....	5
5) Liste et emplacement des matériels de sécurité	7
6) Service « Assistance à personnes »	8
7) Consignes de sécurité incendie	9
8) Exercices d'alarme, d'évacuation et de manipulation du matériel incendie.....	11
9) Incidents observés en matière de sécurité	12
10) Travaux d'aménagement et de transformation	13
11) Contrôle et vérification périodique des outils, installations, équipements et matériels de l'entreprise	14
12) Feuilles d'émargement à faire signer aux techniciens ou entreprises pour toute opération de contrôle, d'interventions techniques ou de travaux.....	18

1) Coordonnées utiles

Secours depuis un téléphone portable – numéro d'appel d'urgence universel (médecine, police, pompiers) européen : **le 112**

Urgences / secours	Nom/Adresse	Téléphone
Pompiers		18
SAMU		15
Police		17
Hôpital/Urgences	Centre Hospitalier de Béthune Beuvry 27 Rue Delbecque, 62660 Beuvry	03 21 64 44 44
Centre Antipoison		0800.59.59.59
Panne sur Réseau électrique	ENEDIS	0 972 675 062
Urgences Gaz		0800.47.33.33
Service des eaux / Urgences	Régie de Béthune-Bruay Artois Lys-Romane	0800 100 109

N° Utiles	Nom/Adresse	Téléphone
Préfecture du Pas de Calais	Rue Ferdinand Buisson 62020 ARRAS Cedex	03 21 21 20 00
Collecte déchets	CABBALR	03 21 57 08 78
Propreté Publique de la Ville	https://www.bethune.fr/mes-demarches/proprete-urbaine-435.html	
Nettoyage des locaux	NOCEA Propreté 6, Rue Marcel Dassault Parc des Rouges Barres, Bât. B3, 59700 Marcq-en-Barœul	Chef d'équipe Dorothee BOUVART 06 11 51 43 35
Maintenance Equipement incendie	IPS 61 rue de Solesmes 59400 CAMBRAI	03.27.74.81.37 06.03.09.21.36 (M. Pierre DESREUX)
Climatisation	CVCA	Contrat gestionnaire 03.27.87.67.29

2) Identification de l'établissement

Adresse : 96 place François Mitterrand - 62400 Béthune

Nom du représentant légal : Gregory SAGEZ

Numéro de téléphone : 0320192000

E-mail : contact@bge-hautsdefrance.fr

Date de réhabilitation

du bâtiment : 2025

Type de bâtiment : ERP

Catégorie : 5^{ème}

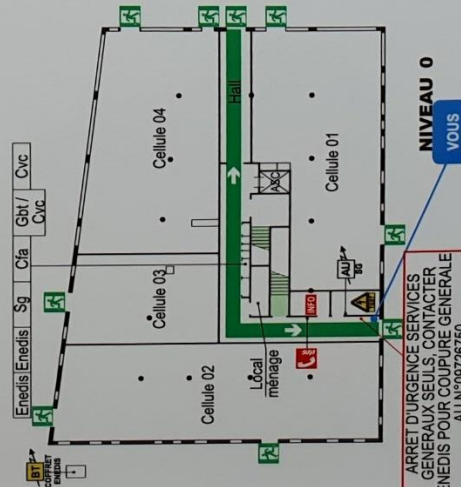
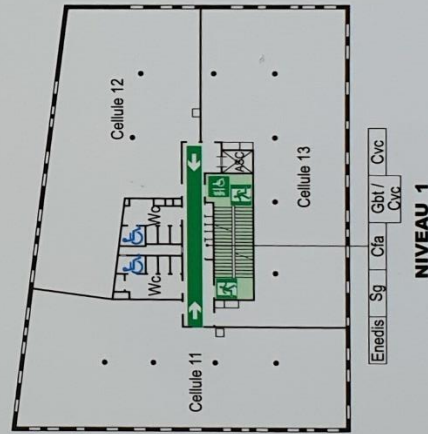
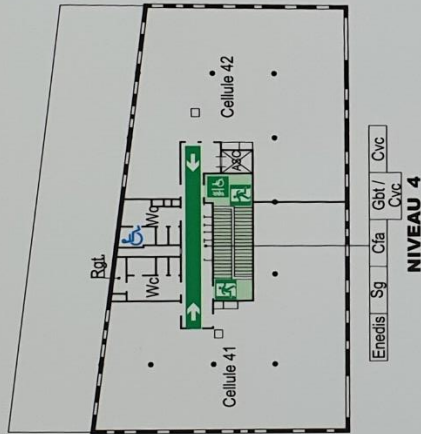
Type R

3) Effectifs et nombre de personnes accueillies

	Nombre	Date ou période
Personnel permanent	7	Juin 2026
Nombre de personnes pouvant être accueillies : Personnel permanent et public	Public : 28 personnes Personnel : 8 personnes Effectif total maximal : 36 personnes	

PLAN D'INTERVENTION

IMMEUBLE STATION B.
96, Place François Mitterrand
62400 BETHUNE



5) Liste et emplacement des matériels de sécurité

Type d'équipement*	Emplacement (étage, couloir...)	Vérification du matériel		Observations
		Nom du vérificateur	Date de contrôle	
2 Extincteurs Eau Pulvérisée 6 litres EP6A	- 1 dans le couloir au RDC	IPS		RAS
2 Extincteurs Dioxyde de carbone (CO2)	- 1 Tb élec C22 - 1 Tb élec C23 -			
2 SSI type 4 :	- 1 Entrée C22 - 1 Entrée C23			RAS
3 BAES	- 1 Entrée C22 - 1 Entrée C23 - Couloir			RAS
Brassards jaunes Guide-file & Serre-file				

Les compte-rendu, rapports de visite ou bulletins de vérification doivent être annexés au registre.

6) Service « Assistance à personnes »

Personnel ayant reçu une formation liée à la sécurité incendie, aux gestes de secours... :

Nom, prénom	Fonction	Formation à la sécurité		N° de téléphone
		Type de formation*	Date de formation	
BUDENHULZER Peggy	Consultante	Consignes sécurité et d'évacuation à l'interne	07/07/2025	0775201267
CARON Dylan	Consultant			0614621627
DELETTRE Adeline	Conseillère formatrice			0601079740
PLICHARD Isabelle	Assistante de territoire			0374098438
PRZYBYLAK Alicia	Conseillère IncubaTest- Spécialiste numérique			0615903162
Adeline DELETTRE	Conseillère formatrice	Salarié Sauveteur Secouriste au Travail (SST)	17 & 18/11/2025	0601079740
Cindy LEFEBVRE	Responsable territoriale			06 88 24 40 13

**Type de formation : sensibilisation, rappel de consignes, exercice d'extinction, Sauveteur Secouriste au Travail (SST) ...*

Le recyclage SST se réalise tous les 24 mois

Le recyclage Equipier 1^{ère} intervention se réalise tous les 12 mois

7) Consignes de sécurité incendie

1. Eviter l'incendie en prenant collectivement de bonnes habitudes :

- ne pas mettre sa poubelle près d'une source de chaleur,
- Interdire le recours aux multiprises,
- Ne pas entraver les circulations et les portes,
- ne pas laisser des appareils en chauffe inutilement (ex : chargement téléphone portable)
- en quittant les bureaux le soir : penser à éteindre toutes les lumières, les photocopieurs...

2. Se préparer avant l'incendie, individuellement ou collectivement lors d'une réunion d'équipe et grâce aux exercices annuels d'évacuation :

- lire cette notice et prendre connaissance du plan d'évacuation et du point de rassemblement,
- repérer les issues de secours, localiser les moyens d'extinction et de sécurité, les brassards,
- laisser libres les issues de secours,
- signaler toute dégradation ou dysfonctionnement des moyens de secours à notre société de maintenance (coordonnées dans les n° utiles au début de ce registre) ;
- réaliser un exercice d'évacuation au moins une fois par an ;

3. bien réagir en cas d'incendie :

- règle n° 1 : garder son calme,
- prévenir le chargé d'évacuation⁽¹⁾
 - il prend la décision d'évacuer ou non le bâtiment. Si décision d'évacuer :
 - il déclenche le signal d'évacuation,
 - il appelle les secours,
 - si possible, il sort la liste des présents ;
- évacuation :
 - l'évacuation se passe dans le calme, en suivant le ou les guide(s) file⁽²⁾,
 - sans utiliser un ascenseur ou un monte-charge,
 - sans revenir en arrière pour récupérer des affaires,
 - en fermant les portes et les fenêtres,
 - les salariés présents se répartissent les rôles en prenant leur brassard de serre-file (1 par étage) ou de guide file (1 par groupe de formation),
 - le serre file⁽³⁾ est la dernière personne à évacuer, en s'assurant que personne n'est resté dans le bâtiment (il vérifie bien les toilettes, escaliers, salle de réunion, cave, palier...),
 - tout le monde se retrouve au point de rassemblement, le chargé d'évacuation fait l'appel. Les serres-file et les guides-file font un retour au chargé d'évacuation ;

personne ne quitte le point d'évacuation sans autorisation et tout le monde attend les consignes du chargé d'évacuation,

- réintégration dans le bâtiment
 - la réintégration est uniquement du ressort du chargé d'évacuation, après autorisation des secours ; ATTENTION : si l'alarme s'arrête de sonner, cela ne veut pas dire qu'on peut rentrer dans le bâtiment ;

- **Cas particulier** : le feu est plus rapide, les fumées empêchent d'évacuer – que faire ?

- N'affrontez pas les fumées, elles sont toxiques,
- Baissez-vous : l'air frais est près du sol et la visibilité est meilleure,
- Réfugiez-vous dans un local clos avec une fenêtre donnant sur l'extérieur,
- Signalez votre présence à la fenêtre,
- Calfeutrez la porte avec des linges ou des vêtements mouillés.

- (1) Chargé d'évacuation : RT, membre de la direction ou secrétaire locale. A priori, personne ayant suivi la formation sécurité incendie
- (2) guide file : Il peut en avoir plusieurs. ex : conseiller pour la formation qu'il anime, un salarié par étage. Brassard/gilet disponible aux différents étages et pour chaque salle de formation
- (3) serre file : le salarié qui se situe le plus loin de la sortie. Brassard/gilet disponible au dernier étage et/ou au fond du bâtiment

8) Exercices d'alarme, d'évacuation et de manipulation du matériel incendie

Ces exercices et essais doivent avoir lieu au moins tous les six mois.

Date de l'exercice	Nature de l'exercice	Observations
	Exercice d'évacuation incendie	

NB : insérer ci-après les fiches d'observation remplies suite aux exercices d'évacuation réalisés

9) Incidents observés en matière de sécurité

Date	Lieu de l'incident	Nature de l'incident	Identité du témoin de l'incident	Mesures prises et observations

10) Travaux d'aménagement et de transformation

Date	Nature des travaux	Nom de l'entrepreneur ou artisan	Nom et fonction de la personne chargée de la surveillance des travaux

11) Contrôle et vérification périodique des outils, installations, équipements et matériels de l'entreprise

(il s'agit de tous les outils, matériels, installations et équipements pouvant avoir un impact ou une importance pour la sécurité des personnes et des travailleurs de l'entreprise : de la plaque de cuisson au véhicule utilitaire)

Joindre une copie des rapports de contrôles et de vérifications à la suite de ce tableau

Date	Matériel, installation ou équipement concerné	Personne ou organisme chargé du contrôle	Observations liées au contrôle

RAPPORTS DE CONTROLE APAVE

☒ **ERP**

☒ **ERT**

Les 2 dernières années

IPS

INCENDIE PROTECTION SECURITE

- ☒ **Fiche implantation extincteur**
- ☒ **Bon de vérification annuelle**

Les 2 dernières années

BON INTERVENTION CVCA

Les 2 dernières années

12) Feuilles d'émargement à faire signer aux techniciens ou entreprises pour toute opération de contrôle, d'interventions techniques ou de travaux

Les contrôles récurrents :

- Contrôle des installations électriques et gaz & fluides
- Maintenance climatisation
- Maintenance des moyens de lutte contre incendie
- Maintenance chaudière et ramonage des conduits
- Maintenance des appareils mécaniques : monte-charge & Plateforme élévatrice pour PMR

Les autres cas :

- Intervention Plombiers, électriciens...
- Intervention pour travaux mandatés par le bailleur, la copropriété...
- Intervention pour des travaux programmés (sols, peintures, cloisonnement...)
- ...

Etant donné qu'il y a un livret existant « Sécurité incendie » remis par le propriétaire à votre date d'entrée, il faut continuer à faire signer les prestataires dans ce livret. Pour tout autres travaux (plomberie, cloisonnement...) faire signer les intervenants ci-après.

Visites et contrôles – à remplir par le technicien

Date	Société	Installation contrôlée ? & Type de contrôle ou d'intervention / dépannage	Nom du technicien & signature



Garder impérativement les bons d'intervention